CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
VILLE DE GRACEFIELD
LE 17 NOVEMBRE 2021

Procès-verbal de la séance d'ajournement du 15 novembre 2021 du Conseil municipal de la Ville de Gracefield, tenue le 17 novembre 2021, à la salle de l'Érablière J.B. Caron, située au 581, chemin de Point Comfort, Gracefield, à 19 h 00.

Sont présents, les membres du conseil : Madeleine Caron, Alain Labelle, Daniel-Luc Tremblay, Mélanie Lefebvre, Hugo Guénette et Jean-Philippe Caron.

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Mathieu Caron.

Sont également présents, le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert et la Directrice générale adjointe et greffière adjointe, Madame Raymonde Tremblay.

(2) personnes sont aussi présentes dans la salle.

La séance du conseil se tient conformément au règlement de régie interne no. 136-2016.

Sauf indication contraire dans les termes mêmes d'une résolution, l'expression, « adoptée à l'unanimité », présente dans le procès-verbal, doit s'entendre comme incluant le maire.

La Ville de Gracefield est maintenant située en zone verte, (Pandémie Covie-19), dans le cas présent, un maximum de seize (16) personnes est autorisé à participer à la séance du Conseil municipal à la salle. Le respect de la distanciation actuellement en vigueur demeure.

2021-11-410A OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE AJOURNÉE

Il est proposé par le conseiller Jean-Philippe Caron, appuyé par la conseillère Madeleine Caron et résolu :

Que la présente séance ordinaire ajournée soit ouverte, il est 19 h 00.

Le maire Monsieur Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

LÉGISLATION

2021-11-411 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE AJOURNÉE

Il est proposé par la conseillère Mélanie Lefebvre, appuyé par le conseiller Daniel-Luc Tremblay et résolu d'adopter l'ordre du jour avec ses ajouts et ses reports :

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

2- LÉGISLATION

2-1 Adoption de l'ordre du jour
2-2 Adoption des procès-verbaux
- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2021 et du procès-verbal de la séance du 4 octobre ajournée au 6 octobre 2021

3- ADMINISTRATION

3-1 Adoption des comptes municipaux – Octobre 2021
3-2 Engagement des dépenses – Novembre 2021
3-3 Dépôt des activités de fonctionnement et d'investissements à des fins fiscales au 31 octobre 2021
3-4 Intérêts pécuniaires des membres du conseil
3-5 Résolution pour les nouveaux signataires à la Caisse populaire Desjardins Gracefield et des documents municipaux
3-6 Résolution pour transfert de signatures - Résolutions antérieures
3-7 Attribution d'un mandat de services juridiques à Deveau Avocats du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022
3-8 Barrage routier Chevaliers de Colomb de Gracefield
3-9 Regroupement des Organismes sans buts lucratifs (ROSBL) – Maison Entraide – Ouverture et sablage des deux entrées principales
3-10 Aux Goûts du jour – Paniers de Noël 2021
3-11 Autorisation de paiement de factures à Richard St-Jacques Électrique Enr. Travaux au Centre récréatif et communautaire suite à l'incendie
3-12 HSBC - Contrat de location 32528003 – Option d'achat (Camion de déneigement)
3-13 Jeunesse Sans Frontières Vallée-de-la-Gatineau – Demande de commandite – Déneigement de l'entrée pour la saison hivernale 2021-2022
3-14 Guignolée des médecins – Maison de la Famille
3-15 Taxes prescrites au 31 décembre 2018
3-16 Programme d'aide à la voirie locale – Volet Projets particuliers d'amélioration – Circonscription électorale de Gatineau – Dossier 00031175-1 – 83032 (07) – 2021-04-27-6 - Reddition de compte **(reporté)**
3-17 Programme d'aide à la voirie locale – Volet Projets particuliers d'amélioration (PAVL-PPA) Circonscription électorale de Gatineau - Reddition de compte **(reporté)**
3-18 Clinique santé – Nettoyage des vitres au rez-de-chaussée pour l'intérieur et l'extérieur – Prix de Bétrik
3-19 Clinique santé (punaises d'érables) **(ajout)**
3-20 Remerciement personnel électoral **(ajout)**

4- AJOURNEMENT DE LA SÉANCE SI NÉCESSAIRE

5- URBANISME ET ENVIRONNEMENT

5-1 Rapport annuel de gestion pour l'exercice 2020-2021 - Commission de protection du territoire agricole du Québec
5-2 Groupe BC2

6- TRANSPORT

6-1 Mandat à l'union des municipalités du Québec – Achat de chlorure de calcium utilisé comme abat-poussière pour l'année 2022
6-2 Appel de candidatures pour un poste d'opérateur permanent
6-3 Appel de candidatures pour un poste de journalier temporaire aux loisirs
6-4 Appel de candidatures pour un poste de mécanicien permanent
6-5 CNESST (Système de levage pour le garage municipal) – Avis de jugement - Dossier 550-63-000040-214 001
6-6 Appel d'offres par invitation écrite pour le système de levage au garage municipal
6-7 Paiement Excavatech (et factures MRCVG) **(reporté)**
6-8 Paiement Amende SAAQ
6-9 Dommages causés aux installations d'Hydro-Québec près du 34 rue Perras-Morin – Facture 791437
6-10 Paiement de la facture Pavage Multi-Pro en lien avec le chemin Bertrand **(reporté)**
6-11 Mandat à une firme d'ingénieur – Chemin Marks **(ajout)**
6-12 Vente de biens municipaux **(ajout)**

7- HYGIÈNE DU MILIEU

7-1 Nomination de l'employé 32-0042 au poste de préposé à l'aqueduc et aux égouts
7-2 Ratification de dépenses reliées à une réparation de l'aqueduc devant le 49, rue Saint-Joseph incluant l'asphalte

8- LOISIRS ET CULTURE

8-1 Aménagements floraux 2022
8-2 Achat de fournitures pour les patinoires
8-3 Achat de décorations de Noël
8-4 Demande de financement Le Canada en Fête 2022
8-5 Demande de financement Évènements et Festivals (MRCVG)
8-6 Rapport d'activités 2020-2021 – Pôle d'excellence en récréotourisme
8-7 Regroupement de l'eau pour la protection de l'eau de la Vallée-de-la-Gatineau – Adhésion 2022
8-8 Mandat CIMA+ relatif au Centre récréatif et communautaire

9- SÉCURITÉ PUBLIQUE

9-1 Renouvellement de la Police 11461 – Assurance pompiers volontaires de la Brigade Incendie de la Ville de Gracefield

10- **RAPPORT DE COMITÉS**

11- **PÉRIODE DE QUESTIONS**

12- **CORRESPONDANCE**

13- **VARIA**

14- LEVÉE DE LA SÉANCE

Le maire Monsieur Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

2021-11-412 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'article 333 de la LCV, les membres du conseil ont reçu copie des procès-verbaux dans les délais prescrits ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Labelle, appuyé par le conseiller Hugo Guénette et résolu :

Que les procès-verbaux suivants soient adoptés et que dispense de lecture soit faite, ce document ayant été expédié au préalable :

- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2021 ajournée au 6 octobre 2021

Le maire Monsieur Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

ADMINISTRATION

2021-11-413 ADOPTION DES COMPTES MUNICIPAUX / OCTOBRE 2021

CONSIDÉRANT QUE les comptes municipaux pour le mois d'octobre sont déposés :

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-Philippe Caron, appuyé par le conseiller Alain Labelle et résolu :

Que ce conseil décrète le paiement des dépenses d'administration courantes, approuve la liste des dépenses incompressibles déjà payées, le tout tel que déposé au comité des finances, pour un total de 589 423.61 $.

- Salaires nets : 105 655.94 $
- Liste sélective des chèques : chèques no 26200 à 26246 pour un montant de 164 421.10 $
- Liste sélective des dépôts directs : dépôt no 837 à 888 pour un montant de 218 288.25 $
- Liste des prélèvements : no.1649 à 1701 pour un montant de 101 058.31 $

Le maire Monsieur Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

2021-11-414 ENGAGEMENT DE DÉPENSES / NOVEMBRE 2021

CONSIDÉRANT les engagements de dépenses déposés par les différents départements pour le mois de novembre 2021 ;

CONSIDÉRANT QUE les prix soumis sont présentés sans les taxes applicables et transport, s'il y a lieu ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Hugo Guénette, appuyé par le conseiller Daniel-Luc Tremblay et résolu :

Que les engagements de dépenses suivants soient acceptés **:**

Administration	363.82	$
Aqueduc et égout		$
Sécurité publique	1 415.00	$
Transport		$
Urbanisme	500.00	$
Loisirs et bibliothèque	1 884.40	$

Que les listes d'engagements de dépenses fassent partie intégrante du procès-verbal sous la cote 2021-11-414.

Que le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, soit autorisé à signer toute entente jointe en annexe auxdits engagements de dépenses ou à signer tout document permettant de donner plein effet aux présentes.

La présente résolution autorise également le versement de dépôts lorsqu'ils sont inscrits sur les documents joints en annexe.

Le maire Monsieur Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

DÉPÔT DE RAPPORT :

Note au procès-verbal :

Le dépôt des activités de fonctionnement et d'investissements à des fins fiscales incluant les engagements financiers pour l'exercice terminé le 31 octobre 2021, soit pour la période du 1er octobre 2021 au 31 octobre 2021 est déposé pour information aux membres du conseil.

INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

Note au procès-verbal :

La divulgation des intérêts pécuniaires des membres du conseil a été déposée, conformément aux articles 357 et 358 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, lors de la séance d'ajournement de la séance du 15 novembre 2021, du Conseil municipal de la Ville de Gracefield, tenue le 17 novembre 2021.

Mathieu Caron, maire
Madeleine Caron, conseillère au siège numéro 1
Alain Labelle, conseiller au siège numéro 2
Daniel-Luc Tremblay, conseiller au siège numéro 3
Mélanie Lefebvre, conseillère au siège numéro 4
Hugo Guénette, conseiller au siège numéro 5
Jean-Philippe Caron, conseiller au siège numéro 6

2021-11-415 RÉSOLUTION POUR LES NOUVEAUX SIGNATAIRES À LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS ET LES DOCUMENTS MUNICIPAUX

CONSIDÉRANT QU'UN nouveau conseil a été élu, suite à l'élection du 7 novembre 2021 ;

CONSIDÉRANT la nécessité d'annuler les résolutions antérieures relatives aux signataires autorisés auprès notre institution financière et des documents municipaux ;

CONSIDÉRANT QUE le maire Monsieur Mathieu Caron est autorisé à signer les effets bancaires et les documents municipaux pour la Ville de Gracefield et en l'absence du maire, Monsieur Mathieu Caron, le maire suppléant Monsieur Hugo Guénette soit autorisé à signer les effets bancaires et les documents municipaux.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Labelle, appuyé par la conseillère Mélanie Lefebvre et résolu :

Que l'ensemble des signataires autorisés à signer les effets bancaires et les documents municipaux soient :

Monsieur Mathieu Caron, Maire
Monsieur Hugo Guénette, Maire suppléant
Monsieur Sylvain Hubert, Directeur général et greffier
Madame Louise Carpentier, Trésorière
Madame Raymonde Tremblay, Directrice générale adjointe et greffière adjointe

Il est de plus résolu qu'une carte de crédit Visa Desjardins d'un montant de 2 000.00 $ soit autorisé au maire Monsieur Mathieu Caron.

Cette présente résolution prendra effet le 17 novembre 2021.

Le maire Monsieur Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

2021-11-416 RÉSOLUTION POUR TRANSFERT DE SIGNATURES – RÉSOLUTIONS ANTÉRIEURES

CONSIDÉRANT QUE des résolutions antérieures autorisent le maire Réal Rochon à signer différents documents ;

CONSIDÉRANT QUE Mathieu Caron est le nouveau maire ;

CONSIDÉRANT QU'IL y a lieu d'assurer la transition dans un tel contexte ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Hugo Guénette, appuyé par le conseiller Alain Labelle et résolu :

Que les résolutions autorisant le maire Réal Rochon à signer soient transférer au nouveau maire, Monsieur Mathieu Caron.

Que le maire Monsieur Mathieu Caron soit autorisé à signer tout document au nom de la Ville de Gracefield quand une résolution encore valide a autorité l'ancien maire à procéder à une telle signature avec le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert

Le maire Monsieur Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

2021-11-417 ATTRBUTION D'UN MANDAT DE SERVICES JURIDIQUES À DEVEAU AVOCATS DU 1ER JANVIER 2022 AU 31 DÉCEMBRE 2022

CONSIDÉRANT QU'EN prévision de sa prochaine année budgétaire, la Ville de Gracefield a accepté l'offre de services juridiques du cabinet Deveau Avocats – Outaouais afin de répondre à ses besoins en cette matière ;

CONSIDÉRANT l'offre de services en date du 13 octobre 2021 préparée à cette fin par Deveau Avocats – Outaouais ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-Philippe Caron, appuyé par le conseiller Hugo Guénette et résolu :

Que ce conseil retienne l'offre de services juridiques soumise par Deveau Avocats – Outaouais, laquelle se décrit comme suit :

- **Service offert** : consultation téléphonique à nombre illimité ;
- **Personnes autorisées à consulter** : le Maire, le Directeur général et greffier, le Directeur de l'Urbanisme et en Environnement ;
- **Durée du contrat** : 1 an, soit du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022 ;
- **Coût forfaitaire** : 750 $ par année, taxes en sus, incluant la révision des procès-verbaux ;
- **Pour tous les autres mandats demandés** : taux horaire de 205 $ de l'heure ;
- **Perception de taxes** : 10 % plus taxes et déboursés, pour un minimum de 200 $, excluant toutefois les procédures d'exécution.

D'autoriser le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, à signer tout document permettant de donner plein effet à la présente résolution.

Le maire Monsieur Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

2021-11-418 BARRAGE ROUTIER - CHEVALIERS DE COLOMB DE GRACEFIELD

CONSIDÉRANT la demande reçue de Monsieur Réjean Crêtes, Chevalier de Colomb, représentant du conseil 9744, pour l'autorisation d'effectuer un barrage routier au feu de circulation sur la route 105 pour la guignolée annuelle ;

CONSIDÉRANT QUE cette activité s'est tenue le 6 novembre 2021 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Labelle, appuyé par la conseillère Mélanie Lefebvre et résolu :

De ratifier la décision prise pour permettre au Chevaliers de Colomb de Gracefield, Conseil 9744 de tenir un barrage routier sur son territoire le 6 novembre 2021, soit de faire parvenir une lettre au Ministère des Transports, de la Mobilité Durable et de l'Électrification des Transports.

Le maire Monsieur Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

2021-11-419 REGROUPEMENT DES ORGANISMES SANS BUTS LUCRATIFS (ROSBL) – MAISON ENTRAIDE – OUVERTURE ET SABLAGE DES DEUX ENTRÉES PRINCIPALES

CONSIDÉRANT la demande reçue de la Maison Entraide du Regroupement des organismes sans but lucratif (ROSBL) pour l'ouverture des deux entrées pour la saison hivernale 2021-2022, pour l'immeuble situé au 42, rue Principale, Gracefield ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Mélanie Lefebvre, appuyé par le conseiller Hugo Guénette et résolu :

D'autoriser une dépense au montant de 550.00 $ à l'organisme Maison Entraide du Regroupement des organismes sans but lucratif (ROSBL) et d'autoriser le Service des Travaux publics pour procéder au déneigement et sablage à titre gratuit, des deux entrées pour l'immeuble situé au 42, rue Principale pour la saison hivernale 2021-2022.

De permettre au Directeur général et Greffier, Monsieur Sylvain Hubert, à signer tout document pour donner plein effet à la présente résolution.

Le maire Monsieur Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

2021-11-420 AUX GOÛTS DU JOUR - PANIERS DE NOËL 2021

CONSIDÉRANT la demande reçue le l'organisme Aux goûts du jour pour la Campagne de financement pour les paniers de Noël 2021.

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par le conseiller Alain Labelle, appuyé par la conseillère Madeleine Caron et résolu :

D'autoriser une contribution financière Aux Goûts du jour au montant de 175.00 $ pour la Campagne de financement pour les paniers de Noël 2021.

De permettre au Directeur général et Greffier, Monsieur Sylvain Hubert, à signer tout document pour donner plein effet à la présente résolution.

Le maire Monsieur Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

2021-11-421 AUTORISATION DE PAIEMENT DE FACTURES À RICHARD ST-JACQUES ÉLECTRIQUES ENR. – TRAVAUX AU CENTRE RÉCRÉATIF ET COMMUNAUTAIRE SUITE À L'INCENDIE

CONSIDÉRANT QUE des travaux d'électricité étaient nécessaires au Centre Récréatif et communautaire suite à l'incendie, survenue en juillet 2021 ;

CONSIDÉRANT le contrat donné en urgence à Richard St-Jacques électriques Enr., notamment pour permettre le rebranchement électrique dudit bâtiment ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Hugo Guénette, appuyé par la conseillère Madeleine Caron et résolu :

De ratifier le contrat donné en urgence à Richard St-Jacques Électriques Enr., pour des travaux électriques au Centre Récréatif et communautaire, suite à l'incendie.

D'autoriser le paiement des deux factures à Richard St-Jacques électriques Enr., soit la facture 3685 au montant de 2 576.82 $ plus les taxes applicables et la facture 3686 au montant de 307.00 $ plus les taxes applicables pour des travaux électriques au Centre récréatif et communautaire.

De permettre au Directeur général et Greffier, Monsieur Sylvain Hubert, à signer tout document pour donner plein effet à la présente résolution.

Le maire Monsieur Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

HSBC – CONTRAT DE LOCATION 32528003 – OPTION D'ACHAT (CAMION DE DÉNEIGEMENT)

<u>Note au procès-verbal :</u>

Reporté à une séance ultérieure

2021-11-422 JEUNESSE SANS FRONTIÈRES VALLÉE-DE-LA-GATINEAU – DEMANDE DE COMMANDITE – DÉNEIGEMENT DE L'ENTRÉE POUR LA SAISON HIVERNALE 2021-2022

CONSIDÉRANT la demande reçue de Jeunesses sans Frontières Vallée-de-la-Gatineau pour effectuer le déneigement de leur entrée pour la saison hivernale 2021-2022 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Mélanie Lefebvre, appuyé par le conseiller Alain Labelle et résolu :

D'autoriser le service des Travaux publics pour effectuer le déneigement à titre gratuit de l'entrée pour le Centre Jeunesse Sans Frontières Vallée-de-la-Gatineau pour la saison hivernale 2021-2022.

De permettre au Directeur général et Greffier, Monsieur Sylvain Hubert, à signer tout document pour donner plein effet à la présente résolution.

Le maire Monsieur Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

2021-11-423 GUIGNOLÉE DES MÉDECINS – MAISON DE LA FAMILLE ET DU CENTRE DE PÉDIATRIE SOCIALE VALLÉE DE LA GATINEAU

CONSIDÉRANT la lettre reçue de la « Guignolée des médecins » pour la Maison de la Famille et Centre de pédiatrie sociale Vallée-de-la-Gatineau ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Hugo Guénette, appuyé par la conseillère Madeleine Caron et résolu :

De donner une somme de 500.00 $ à titre de contribution de la Ville de Gracefield, pour l'année 2022, payable en janvier 2022 à la Maison de la Famille et Centre de pédiatrie sociale Vallée-de-la Gatineau.

Il est de plus résolu de mandater le Directeur général et greffier Monsieur Sylvain Hubert d'acheminer au Ministère des Transports du Québec que la Ville de Gracefield, autorise un barrage routier pour la Guignolée des médecins – Maison de la Famille et du Centre de Pédiatrie sociale Vallée de-la-Gatineau pour le 11 décembre 2021.

Le maire Monsieur Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

2021-11-424 TAXES PRESCRITES AU 31 DÉCEMBRE 2018

CONSIDÉRANT QUE certaines taxes sont prescrites ou le seront incessamment ;

CONSIDÉRANT QUE certaines taxes sont reliées à des matricules qui sont apparues avec la rénovation cadastrale et dont la plupart ont des propriétaires décédés ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Daniel-Luc Tremblay, appuyé par le conseiller Alain Labelle et résolu :

D'autoriser l'annulation de taxes foncières au montant de 13 143.22$, dont la liste est jointe en annexe.

Le maire Monsieur Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

Programme d'aide à la voirie locale – Volet Projets particuliers d'amélioration (PAVL-PPA) Circonscription électorale de Gatineau - Reddition de compte

Note au procès-verbal :

Reporté à une séance ultérieure

PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – VOLET PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION – CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE DE GATINEAU – DOSSIER NUMÉRO 00031175-1 – 83032 (07) – 2021-04-27-6

Note au procès-verbal :

Reporté à une séance ultérieure

2021-11-425 CLINIQUE SANTÉ – NETTOYAGE DES VITRES AU REZ-DE-CHAUSSÉE POUR L'INTÉRIEUR ET L'EXTÉRIEUR – PRIX DE BÉTRIK

CONSIDÉRANT la demande reçue pour effectuer le lavage des vitres à la Clinique Santé Haute-Gatineau ;

CONSIDÉRANT le prix obtenu de Bétrik pour effectuer ce travail ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Labelle, appuyé par la conseillère Madeleine Caron et résolu :

D’accepter le prix offert par Bétrik pour effectuer le travail du lavage des vitres intérieures et extérieures à la Clinique Santé Haute-Gatineau, au rez-de-chaussée, montant de 225.00 $ plus les taxes applicables, selon le courriel daté du 12 novembre 2021 (pour 1 fois).

De permettre au Directeur général et Greffier, Monsieur Sylvain Hubert, à signer tout document pour donner plein effet à la présente résolution.

Le maire Monsieur Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l’unanimité

2021-11-426 CLINIQUE SANTÉ (PUNAISES D’ÉRABLE) (AJOUT)

CONSIDÉRANT QUE les Travaux publics se sont rendus sur les lieux de la Clinique Santé suite à une demande du personnel de la clinique santé ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-Philippe Caron, appuyé par le conseiller Hugo Guénette et résolu :

De mandater le Directeur des Travaux publics, Monsieur Jocelyn Nault, pour procéder à une demande de prix pour effectuer les travaux pour enlever les punaises d’érable à la Clinique santé.

D’autoriser un montant d’environ 1 000.00 $ pour l’exécution de ces travaux.

Le maire Monsieur Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l’unanimité

2021-11-427 REMERCIEMENT PERSONNEL ÉLECTORAL (AJOUT)

CONSIDÉRANT les élections municipales du 7 novembre 2021 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Labelle, appuyé par le conseiller Daniel-Luc Tremblay et résolu :

De remercier le personnel électoral ayant travaillé pour les élections municipales 2021, soit pour le jour du vote par anticipation, tenu le 31 octobre 2021 et le jour du scrutin, tenu le 7 novembre 2021 et aussi le Président d’élection Monsieur Sylvain Hubert et la secrétaire d’élection Madame Raymonde Tremblay.

Le maire Monsieur Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l’unanimité

AJOURNEMENT DE LA SÉANCE SI NÉCESSAIRE

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

RAPPORT ANNUEL DE GESTION POUR L'EXERCICE 2020-2021 – COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC

Note au procès-verbal :

Le rapport annuel de gestion pour l'exercice 2020-2021 de la Commission de protection du territoire agricole du Québec est déposé pour information aux membres du conseil.

2021-11-428 GROUPE BC2

CONSIDÉRANT QUE la firme BC2 a déjà le mandat d'aider la Ville de Gracefield relativement à ses dossiers d'urbanisme ;

CONSIDÉRANT QUE ce besoin se fera encore sentir pour les prochains mois ;

CONSIDÉRANT la nécessité de renflouer le poste budgétaire approprié par des sommes additionnelles ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Labelle, appuyé par le conseiller Jean-Philippe Caron et résolu :

De mandater le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, de lui permettre de sous-traiter à BC2 des dossiers d'urbanisme pour un budget additionnel de 25 000.00 $ plus les taxes applicables, cette dépense sera imputée au poste « 02 61000 419 » (Aut. Serv. MRC, plan, urba, etc.), suite à un transfert budgétaire en provenance du poste « 02 61000 141 » (Salaire).

Le maire Monsieur Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

TRANSPORT

2021-11-429 MANDAT À L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC - ACHAT DE CHLORURE UTILISÉ COMME ABAT-POUSSIÈRE POUR L'ANNÉE 2022

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gracefield a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de préparer, en son nom et au nom de plusieurs autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour un achat regroupé de produits utilisés comme abat-poussière pour l'année 2022 ;

CONSIDÉRANT l'article 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes ;* permet à une organisation municipale de conclure avec l'UMQ une

entente ayant pour but l'achat de matériel, précise que les règles d'adjudication des contrats par une municipalité s'appliquent aux contrats accordés en vertu du présent article et que l'UMQ s'engage à respecter ces règles et précise que le présent processus contractuel est assujetti au «Règlement numéro 26 sur la gestion contractuelle de l'UMQ pour ses ententes de regroupement » adopté par le conseil d'administration de l'UMQ ;

CONSIDÉRANT la proposition de l'UMQ est renouvelée annuellement sur une base volontaire ;

ATTENDU QUE la Ville de Gracefield désire participer à cet achat regroupé pour se procurer le chlorure de calcium solide en flocons dans les quantités nécessaires pour ses activités ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Hugo Guénette, appuyé par le conseiller Alain Labelle et résolu :

Que la Ville de Gracefield confie, à l'UMQ, le mandat de procéder, sur une base annuelle, en son nom et celui des autres municipalités intéressées, au processus d'appel d'offres visant à adjuger un contrat d'achat regroupé de différents produits utilisés comme abat-poussière (chlorure de calcium solide en flocons) nécessaires aux activités de la Ville pour l'année 2022 ;

Que pour permettre à l'UMQ de préparer son document d'appel d'offres, la Ville de Gracefield s'engage à fournir à l'UMQ les types et quantités de produits dont elle aura besoin en remplissant la ou les fiches techniques d'inscription requises que lui transmettra l'UMQ et en retournant ces documents à la date fixée.

Que la Ville de Gracefield confie, à l'UMQ, la responsabilité de l'analyse des soumissions déposées. De ce fait, la Ville accepte que le produit à commander et à livrer sera déterminé suite à l'analyse comparative des produits définie au document d'appel d'offre.

Que si l'UMQ adjuge un contrat, la Ville s'engage à respecter les termes de ce contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjugé.

Que la Ville reconnaisse que l'UMQ recevra, directement de l'adjudicataire, à titre de frais de gestion, un pourcentage du montant facturé avant taxes à chacun des participants ; ledit taux est fixé annuellement et précisé dans le document d'appel d'offres.

Qu'un exemplaire de la présente résolution soit transmis à l'Union des municipalités du Québec.

Le maire Monsieur Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

2021-11-430 APPEL DE CANDIDATURES POUR UN POSTE D'OPÉRATEUR

CONSIDÉRANT le transfert de l'employé 32-0042, à titre d'opérateur permanent du service des Travaux publics vers un poste de préposé à l'aqueduc et à l'égout ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Daniel-Luc Tremblay, appuyé par le conseiller Alain Labelle et résolu :

De mandater le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, pour procéder à un appel de candidatures pour un poste d'opérateur permanent, classe 3 (frein manuel) pour le service des Travaux publics de la Ville de Gracefield.

Cet appel de candidatures sera affiché 5 jours à l'interne selon la convention collective et si non comblé à l'interne sera affiché à l'externe.

Le maire Monsieur Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

2021-11-431 APPEL DE CANDIDATURES POUR UN POSTE DE JOURNALIER TEMPORAIRE AUX LOISIRS

CONSIDÉRANT QUE l'employé numéro 32-0021 est en congé de maladie ;

CONSIDÉRANT QU'IL y a lieu de remplacer temporairement cet employé ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Hugo Guénette, appuyé par la conseillère Mélanie Lefebvre et résolu :

De mandater le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, pour procéder à l'affichage du poste de journalier temporaire aux loisirs en remplacement de l'employé numéro 32-0021 pendant son congé de maladie.

Cet appel de candidatures sera affiché 5 jours à l'interne selon la convention collective et si non comblé à l'interne sera affiché à l'externe.

Le maire Monsieur Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

2021-11-432 APPEL DE CANDIDATURES POUR UN POSTE DE MÉCANICIEN PERMANENT

CONSIDÉRANT la nécessité de combler un poste de mécanicien permanent, pour le service de la voirie, en raison de la démission de l'employé numéro 32-0039 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Hugo Guénette, appuyé par le conseiller Jean-Philippe Caron et résolu :

De mandater le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, pour procéder à un appel de candidatures pour un poste de mécanicien permanent.

Ce poste, pour l’appel de candidatures sera affiché 5 jours à l’interne selon la convention collective et si non comblé à l’interne il sera affiché à l’externe.

Le maire Monsieur Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l’unanimité

2021-11-433 CNESST (SYSTÈME DE LEVAGE POUR LE GARAGE MUNICIPAL) – AVIS DE JUGEMENT - DOSSIER 550-63-000040-214 001

CONSIDÉRANT QUE la CNESST poussait la Ville de Gracefield à mettre en place un système de levage au garage municipal ;

CONSIDÉRANT QUE le système demandé avait des coûts démesurés ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a préféré retarder sa décision pour trouver une alternative ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Labelle, appuyé par le conseiller Hugo Guénette et résolu :

D’autoriser le paiement d’un montant de 2 718.00 $ en lien avec le dossier CNESST **550-63-000040-214 001.**

De permettre au Directeur général et Greffier, Monsieur Sylvain Hubert, à signer tout document pour donner plein effet à la présente résolution.

Le maire Monsieur Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l’unanimité

2021-11-434 APPEL D’OFFRES SUR INVITATION ÉCRITE POUR LE SYSTÈME DE LEVAGE DU GARAGE MUNICIPAL

CONSIDÉRANT QUE des travaux pour avoir un système de levage au garage municipal doivent être effectués ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Madeleine Caron, appuyé par le conseiller Alain Labelle et résolu :

De mandater le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, pour procéder à un appel d’offres par invitation écrite pour avoir un système de levage au garage municipal.

De permettre au Directeur général et Greffier, Monsieur Sylvain Hubert, à signer tout document pour donner plein effet à la présente résolution.

Le maire Monsieur Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

PAIEMENT EXCAVATECH (ET FACTURES MRCVG)

Note au procès-verbal :

Reporté à une séance ultérieure

2021-11-435 PAIEMENT AMENDE SAAQ

CONSIDÉRANT QU'UN des camions de la Ville circulant sur la route avait des défectuosités et que les contrôleurs routiers ont procédé à l'arrestation de ce camion ;

CONSIDÉRANT QUE la mise à jour annuelle de l'inscription au Registre des propriétaires et des exploitants de véhicules lourds à la Commission des Transports du Québec était échue depuis environ une journée ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Labelle, appuyé par le conseiller Hugo Guénette et résolu :

De payer ladite amende au montant de 690.00 $ pour le constat d'infraction numéro 100100-1117983447 001.

De permettre au Directeur général et Greffier, Monsieur Sylvain Hubert, à signer tout document pour donner plein effet à la présente résolution.

Le maire Monsieur Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

2021-11-436 DOMMAGES CAUSÉS AUX INSTALLATIONS D'HYDRO-QUÉBEC PRÈS DU 34 RUE, PERRAS-MORIN – FACTURE 791437

CONSIDÉRANT QUE des employés de la Ville de Gracefield ont endommagé des équipements d'Hydro-Québec ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gracefield est d'accord avec cette réclamation ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Labelle, appuyé par le conseiller Daniel-Luc Tremblay et résolu :

D'autoriser le paiement d'une somme de 6 252.74 $ à Hydro-Québec (Facture numéro 791437).

De finaliser notre propre réclamation à cet égard auprès de notre assureur.

De permettre au Directeur général et Greffier, Monsieur Sylvain Hubert, à signer tout document pour donner plein effet à la présente résolution.

Le maire Monsieur Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

PAIEMENT DE LA FACTURE À PAVAGE MULTI-PRO EN LIEN AVEC LE CHEMIN BERTRAND

Note au procès-verbal :

Reporté à une séance ultérieure

2021-11-437 MANDAT À UNE FIRME D'INGÉNIEUR - CHEMIN MARKS (ajout)

CONSIDÉRANT QUE des travaux doivent être effectués sur le chemin Marks ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Hugo Guénette, appuyé par le conseiller Alain Labelle et résolu :

De mandater le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, pour retenir les services d'une firme d'ingénieur pour la préparation des plans et devis pour le chemin Marks.

De permettre au Directeur général et Greffier, Monsieur Sylvain Hubert, à signer tout document pour donner plein effet à la présente résolution.

Le maire Monsieur Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

2021-11-438 VENTE DE BIENS MUNICIPAUX (ajout)

CONSIDÉRANT QUE des équipements de neige ne sont plus utilisés par le service des Travaux publics ;

CONSIDÉRANT QU'UN appel d'offres par soumission publique est nécessaire pour la vente de ces équipements ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Madeleine Caron, appuyé par le conseiller Jean-Philippe Caron et résolu :

D'autoriser la direction générale à publier un avis public, que la Ville de Gracefield veut procéder à la mise en vente pour une durée de 15 jours aux plus offrants aux équipements de neige suivants :

- Pelle à neige directionnelle (camion numéro 18)
- Aile de côté (camion numéro 14)
- Pelle sens unique (était utile pour les différents camions)
- Pelle sens unique (était utile pour les camions avec attelage)

- Attelage (camion numéro 14)

Le rapport des prix soumis suite à l'appel d'offres, sera soumis aux membres du conseil pour décision. De plus, cette vente est faite telle quelle sans garantie légale.

De permettre au Directeur général et Greffier, Monsieur Sylvain Hubert, à signer tout document pour donner plein effet à la présente résolution.

Le maire Monsieur Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

HYGIÈNE DU MILIEU

2021-11-439 NOMINATION DE L'EMPLOYÉ 32-0042 AU POSTE DE PRÉPOSÉ À L'AQUEDUC ET AUX ÉGOUTS

CONSIDÉRANT l'offre d'emploi du 23 septembre 2021 pour un poste de préposé à l'aqueduc et aux égouts ;

CONSIDÉRANT les candidatures reçues pour ce poste ;

CONSIDÉRANT QUE l'employé 32-0042 détient les qualités requises pour occuper le poste de préposé à l'aqueduc et aux égouts;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Labelle, appuyé par le conseiller Hugo Guénette et résolu :

De procéder à l'embauche de l'employé 32-0042 à titre de préposé à l'aqueduc et aux égouts pour les services de la Ville de Gracefield.

Il est de plus résolu que les conditions d'emploi sont celles édictées à la convention collective en vigueur.

De permettre au Directeur général et Greffier, Monsieur Sylvain Hubert, à signer tout document pour donner plein effet à la présente résolution.

Le maire Monsieur Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

2021-11-440 RATIFICATION DE DÉPENSES RELIÉES À UNE RÉPARATION DE L'AQUEDUC DEVANT LE 49, RUE SAINT-JOSEPH INCLUANT L'ASPHALTE

CONSIDÉRANT QU'UN bris majeur et une fuite affecte l'aqueduc devant le 49, rue Saint-Joseph ;

CONSIDÉRANT les dépenses reliées à ce bris ;

CONSIDÉRANT QUE cette route est sous la responsabilité du Ministère des Transports du Québec et que selon les données reçues par le service des Travaux publics, ce bris pourrait être dangereux pouvant causer un effondrement à cet endroit ;

CONSIDÉRANT les discussions en cours avec le Ministère des Transports du Québec ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Labelle, appuyé par le conseiller Daniel-Luc Tremblay et résolu :

De ratifier les dépenses autorisées pour la réparation du bris devant le 49, rue Saint-Joseph, pour l'achat de pièces et accessoires requis pour la réparation pour un montant de 8 629.87 $, plus les taxes applicables, selon la soumission 1142503, datée du 9 novembre 2021 du fournisseur Réal Huot Inc.

D'autoriser une dépense allant jusqu'à 6 000.00 $ plus les taxes applicables pour l'ensemble de l'asphaltage.

De communiquer avec le Ministère des Transports du Québec, soit de leur faire part que la Ville de Gracefield, n'est pas responsable en cas d'effondrement de la route à cet endroit, pour des travaux non effectués.

De permettre au Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, à signer tout document pour donner plein effet à la présente résolution.

Le maire Monsieur Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

LOISIRS ET CULTURE

2021-11-441 AMÉNAGEMENT FLORAUX 2022

CONSIDÉRANT QU'IL est primordial pour la Ville de Gracefield de poursuivre l'embellissement sur son territoire ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Madeleine Caron, appuyé par le conseiller Alain Labelle et résolu :

De mandater le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, pour procéder par appel d'offres publiques pour les aménagements floraux 2022, selon les spécifications demandées dans les soumissions antérieures.

De permettre au Directeur général et Greffier, Monsieur Sylvain Hubert, à signer tout document pour donner plein effet à la présente résolution.

Le maire Monsieur Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

2021-11-442 ACHATS DE FOURNITURES POUR LES PATINOIRES (SECTEUR URBAIN ET SECTEUR RURAL)

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gracefield a reçu un rapport suite à la visite du 28 septembre 2021 de la Mutuelle des municipalités du Québec ;

CONSIDÉRANT QUE cette inspection a permis de déceler certains changements à effectuer afin d'améliorer la sécurité du public que les plus gros changements doivent être effectués à la patinoire de Gracefield avant l'ouverture de celle-ci en décembre 2021 ;

CONSIDÉRANT QUE les plus grosses modifications à apporter sont les suivantes :

- Achats de nouveaux buts de hockey (pour les 2 patinoires) conforme aux normes de la Direction de la promotion de la sécurité, secteur du sport et du loisir.

- Aménager et entretenir un couloir de sécurité bordant le bâtiment de l'école de Gracefield, pour les usagers de la patinoire. Les usagers ne doivent pas passer dans le stationnement pour se rendre à la patinoire. Pour ce faire, l'achat de tapis en caoutchouc et de barrières de sécurité portatives.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Madeleine Caron, appuyé par la conseillère Mélanie Lefebvre et résolu :

D'autoriser une dépense chez Le Groupe Sports-inter plus de 5 011,75 $ plus les taxes applicables pour l'achat des buts de hockey, des ensembles de protections et du tapis en caoutchouc.

D'autoriser une dépense de 2 385,00 $ plus les taxes applicables, chez Uline ou BMR, pour l'achat de barrières de sécurité portatives.

D'autoriser le directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, et la coordonnatrice des loisirs, Madame Roxanne Marois, à planifier une rencontre avec les membres du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais afin de leur expliquer la situation et d'ajouter une annexe dans l'entente existante pour l'utilisation d'une partie du stationnement afin de créer un corridor sécuritaire pour les utilisateurs de la patinoire.

D'autoriser un transfert budgétaire au montant de 7 400,00 $ provenant du compte # 02 70150 522 et de le redistribuer dans le compte # 02 70130 522.

Le maire Monsieur Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

2021-11-443 ACHATS DÉCORATIONS DE NOËL

CONSIDÉRANT QUE certaines décorations de Noël appartenant à la Ville sont désuètes ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a besoin de nouvelles décorations et qu'il reste un budget disponible de 3 000,00 $ pour l'embellissement.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller, Alain Labelle, appuyé par la conseillère Mélanie Lefebvre et résolu :

D'autoriser une dépense de 3 000,00 $ plus les taxes applicables pour l'achat de nouvelles décorations de Noël selon les meilleurs prix des fournisseurs de la Ville de Gracefield, des fournisseurs dans la Municipalité régionale de comté de la Vallée-de-la-Gatineau et de la région de l'Outaouais, et de respecter la politique d'achats de la Ville de Gracefield.

Que la dépense soit imputée au compte # 02 62900 998.

Le maire Monsieur Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

2021-11-444 DEMANDE DE FINANCEMENT LE CANADA EN FÊTE 2022

CONSIDÉRANT QUE Patrimoine Canada octroie des appuis financiers dans le cadre du programme Canada en fête pour les célébrations qui se déroulent pendant la période du 21 juin 2022 au 1er juillet 2022 ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gracefield veut offrir à ses citoyens des évènements pour célébrer la Fête Nationale du Québec et la Fête du Canada ;

CONSIDÉRANT QUE la date limite pour déposer une demande est le 21 novembre 2021 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Mélanie Lefebvre, appuyé par le conseiller Alain Labelle et résolu :

D'autoriser le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, à faire une demande de financement au nom de la Ville de Gracefield pour Le Canada en fête 2022 et d'autoriser ce dernier à signer tout document pour donner plein effet à la présente résolution.

Le maire Monsieur Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

2021-11-445 DEMANDE DE FINANCEMENT DANS LE PROGRAMME ÉVÉNEMENTS ET FESTIVALS

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité régionale de comté de la Vallée-de-la-Gatineau octroie de l'aide financière dans les Fonds Évènements et Festivals ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gracefield organise son Festival d'été 2022, le 22, 23 et 24 juillet 2022 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Daniel-Luc Tremblay, appuyé par la conseillère Mélanie Lefebvre et résolu :

D'autoriser le directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, à signer une demande de financement dans le programme Événements et Festivals de la Municipalité régionale de comté de la Vallée-de-la-Gatineau pour les programmes suivants :

- Événements ou festivals touristiques émergents
- Événements ou festival touristique structurants

Le maire Monsieur Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

RAPPORT D'ACTIVITIÉS 2020-2021 – PÔLE D'EXCELLENCE EN RÉCRÉOTOURISME

Note au procès-verbal :

Le rapport d'activités 2020-2021 du Pôle d'excellence en récréotourisme est déposé pour information aux membres du conseil.

2021-11-446 REGROUPEMENT POUR LA PROTECTION DE L'EAU DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU – ADHÉSION 2022

CONSIDÉRANT la demande d'adhésion 2022 au Regroupement pour la protection de l'eau de la Vallée-de-la-Gatineau ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Madeleine Caron, appuyé par le conseiller Hugo Guénette et résolu :

D'autoriser une dépense de 250.00 $ taxes incluses, pour l'adhésion de la Ville de Gracefield au Regroupement pour la protection de l'eau de la Vallée-de-la-Gatineau pour l'année 2022.

De permettre au Directeur général et Greffier, Monsieur Sylvain Hubert, à signer tout document pouvant donner plein effet à la présente résolution.

Le maire Monsieur Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

2021-11-447 MANDAT À CIMA+ RELATIF AU CENTRE RÉCRÉATIF ET COMMUNAUTAIRE

CONSIDÉRANT l'incendie survenue au Centre récréatif et communautaire ;

CONSIDÉRANT QUE des travaux d'envergure doivent être effectués ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Labelle, appuyé par la conseillère Madeleine Caron et résolu :

De mandater le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, pour retenir les services de CIMA+ pour préparer les plans et devis pour les réparations du Centre récréatif et communautaire, suite à l'incendie survenu en juillet 2021.

De permettre au Directeur général et Greffier, Monsieur Sylvain Hubert, à signer tout document pour donner plein effet à la présente résolution.

Le maire Monsieur Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

SÉCURITÉ PUBLIQUE

2021-11-448 RENOUVELLEMENT DE LA POLICE 11461 – ASSURANCE POMPIERS VOLONTAIRES DE LA BRIGADE INCENDIE DE LA VILLE DE GRACEFIELD

CONSIDÉRANT le renouvellement de la police 11461 avec Humania inc. pour l'assurance des pompiers volontaires de la Brigade incendie de la Ville de Gracefield ;

CONSIDÉRANT la facture reçue au montant de 1 680.15 $ plus la taxe de 9 % et sera payable le 1er janvier 2022 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Labelle, appuyé par la conseillère Madeleine Caron et résolu :

De procéder au renouvellement de la police d'assurance des pompiers volontaires de la Brigade incendie de la Ville de Gracefield avec HUMANIA Inc.au montant de 1 680.15 $ plus la taxe de 9 % et sera effectif le 1er janvier 2022 ;

De permettre au Directeur général et Greffier, Monsieur Sylvain Hubert, à signer tout document pour donner plein effet à la présente résolution.

Le maire Monsieur Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

RAPPORT DES COMITÉS

Comité activités de loisirs et bibliothèque

- Aucun comité

Comité Urbanisme et Office municipal de l'Habitation

- Aucun comité

Comité Logement en santé et R.I.A.M

- Aucun comité

Comité des Travaux publics

- Aucun comité

Comité du Service Incendie

- Aucun comité

Comité de Finances et du personnel

Le conseiller Jean-Philippe Caron mentionne qu'un comité a eu lieu aujourd'hui, le 17 novembre 2021. La conseillère Madeleine Caron, la Trésorière par intérim Madame Jacqueline Boucher, le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert et le Maire Mathieu Caron étaient présents, pour la vérification des comptes à payer et que tout est correct et en ordre.

Note : Il y aura un comité de personnel ultérieurement

PÉRIODE DE QUESTIONS

<u>Note au procès-verbal :</u>

- Une personne demande de l'information sur la Firme BC2 et l'achat local

CORRESPONDANCE

La correspondance du 4 octobre au 11 novembre 2021.

1. Prévenir et contrer les violences sexuelles.
2. UMQ Projet de loi 103.
3. UMQ, Programme de formation.
4. Forêts, faune et Parcs, Reportage sur les tortues.
5. L'INM - Formations pour les travailleurs et travailleuses dans les établissements de santé et services sociaux.
6. Espace Muni, Pour les programmes voisins solitaires.
7. Semaine des proches aidants.
8. Hydro météo. Gatineau est une ville proactive en matière d'inondation.
9. Réseau environnement, 22e édition.
10. Environnement. L'article 4 du règlement sur les redevances exigibles pour l'élimination de matières résiduelles.
11. Gouvernement du Québec. Prix hommage bénévolat-Québec édition 2022
12. Prudent. La sécurité civile, quel est le rôle des élus?
13. Albatros. Remerciement pour aide financière

VARIA

Demande d'un membre du conseil la Ville de Gracefield peut aider une famille dans le besoin.

2021-11-449 LEVÉE DE LA SÉANCE D'AJOURNEMENT

Il est proposé par le maire Monsieur Mathieu Caron et résolu :

De lever la présente séance d'ajournement à 20 h 40.

Le maire Monsieur Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

Le maire	Le directeur général et greffier
_____	_____
Mathieu Caron	Sylvain Hubert, notaire

<u>Approbation du procès-verbal :</u>

Je, Mathieu Caron, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le directeur général et greffier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et Villes.*

_____
Mathieu Caron
Maire